Pendant ce temps, sa domestique prenait la fuite et jusqu'ici n'a pu être arrêtée.

Nous apprenons aujourd'hui, son signalement ayant été donné, qu'elle vient d'être arrêtée dans l'arrondissement de Montreuil et mise à la disposition de M. le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer.

Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre. — Le trafic des voyageurs entre la France et l'Angleterre a augmenté des proportions importantes pendant l'année 1888.

La statistique constate le passage de 247.000 voyageurs par les ports de Calais et de Douvres ; 106.680 par ceux de Boulogne et de Folkestone, et 8.970 par Dieppe et Newhaven.

On obtient ainsi un total de 423,522 passagers.

Ces chiffres constituent une augmentation de 74,300 passagers sur la période comprise entre le 1er janvier 1885 et le 31 décembre 1887

Peuplingues. — Avant-hier, la famille Découdu, demeurant à Calais, et composée de la mère et de deux jeunes filles, exerçant la profession de mendiants, faisait la rencontre à Peuplingues des deux autres mendiants de Calais, Mr et Mme Alfred Carpentier et la fille Elemence Dedisse.

Ils s'adressèrent tout d'abord des reproches et bientôt les coups commencèrent à pleuvoir.

Carpentier frappait à coups de bâton et la famille Découdu répondait à coups de morceaux de pain.

Le combat terminé, l'on vint porter plainte à la gendarmerie de Calais qui a donné à chacun procès-verbal pour rixe.

En outre, tous ces individus auront à répondre devant le tribunal correctionnel de Boulogne du délit de mendicité.

Arras. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles, s'est produit hier, rue St-Maurice à Arras.

Les époux Coin finissaient leur goûter à la lueur de la lampe à pétrole, quand le mari, voulant allumer une seconde lampe à la première, détermina une violente explosion.

En un instant, M. Coin fut environné de flammes. Sa femme, sa belle-sœur, son beau-père, présents à cette terrible scène, se précipitèrent sur lui et essayèrent, mais en vain d'étouffer les flammes. Tous trois furent brûlés plus ou moins grièvement.

Des voisins accourus en toute hâte, parvinrent enfin à arracher à ses tortures, le malheureux Coin en jetant sur lui une lourde pièce de sacs vides.

Narcisse Coin, profondément brûlé au visage et aux mains, a été transporté à l'hôpital ainsi que sa belle-sœur, Mme Capy.

Les autres personnes brûlées sont soignées dans leur domicile.

Grave affaire de mœurs. — On parle d'une grave affaire de mœurs dont cette ville aurait été le théâtre et dans laquelle seraient compromises plusieurs personnes.

L'*instruction n'est pas encore assez avancée* pour que nous puissions donner sur ce scandale des détails précis.

Disons toutefois que l'enquête est menée avec une grande activité par M. Chabot, commissaire central.

Epidémie. — Plusieurs épidémies sévissent en ce moment à Arras et dans les environs de cette ville.

A Achicourt et à Agny, on constate de nombreux cas de petite vérole.

A Arras, la coqueluche frappe un assez grand nombre d'enfants.

Enfin, la rougeole sévit avec sévérité dans un établissement religieux de cette ville.

ÉBOULEMENT AUX MINES DE NŒUX

Deux victimes

Deux ouvriers mineurs, Adolphe Desmont, 24 ans, et J. Caudron, 25 ans, tous deux célibataires, étaient occupés au bois sage d'une veine, quand soudain, un bloc de pierre se détacha de la voûte et, tombant sur eux, deux ouvriers, les écrasa.

Les deux hommes furent tués sur le coup.

L'accident paraît être absolument fortuit.

GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A MAZINGARBE

Le *Progrès du Nord* d'avant hier disait qu'un nommé D..... était accusé d'avoir violé deux petites filles d'une douzaine d'années. L'enquête a démontré que c'l individu était réellement coupable. Il s'appelle François Dubois et est originaire de Trith-Saint-Léger. Amené à la prison de Béthune, il s'est décidé à tout avouer.

UN HOMME ÉCRASÉ PAR SON VÉHICULE

à Servins

Ces jours derniers, le sieur Hochart, âgé de 27 ans, domestique chez M. Ansart, à Aubigny traversant Servins avec une voiture chargée de charbon et attelée de quatre chevaux, fut pris, sans doute d'un éblouissement, lorsque du cheval sur lequel il était monté et fut écrasé par les roues de la voiture qui lui brisèrent la colonne vertébrale. On ne releva qu'un cadavre.

Hesdigneul. — Un individu s'est introduit la nuit, dans la basse-cour de Mme Douez, cabaretière, a fait sauter la serrure du poulailler et s'est enfui emportant cinq poules et un coq qui y étaient enfermés.

D'après nos informations, le voleur aurait vendu le coq et les poules à un aubergiste de Ermay, le sieur Sarricliet. Une enquête est ouverte. Le coupable serait, nous dit-on, un cultivateur d'Houdain.

Béthune. — Dans le courant de décembre, un nommé René Morieux, âgé de 27 ans, qui avait été recueilli par compassion chez un journalier de Lapugnoy, M. Pierre Castagna, avait profité d'une absence de ce dernier pour prendre la clef des champs, emportant toute la garde-robe et les fonds de son bienfaiteur.

Ce Morieux vient d'être arrêté à Pont-Lévêque, dans le Calvados et va être amené à la prison de Béthune.

— Un mandat d'amener était délivré au mois de mai dernier contre les époux H. , inculpés de diverses escroqueries commises à Béthune et à Douai.

Nous apprenons que la femme B...., née M. ..., H..., dite Bizanone, âgée de 37 ans, originaire de Wazemmes-Lille, s'est constituée prisonnière à Lille, la semaine dernière.

Le mari, H. B...., âgé de 47 ans, né à Quesnoy-sur-Deûle, est actuellement en même temps, à Douai, près de Compiègne.

Tous deux ont été amenés il y a quelques jours à la prison de Béthune et comparaîtront la semaine prochaine devant le tribunal correctionnel.

Essars. — Jeudi matin vers 4 h. 1/2, un violent incendie s'était au moulin de M. Labitte, à Essars et la complétement détruit ; il ne reste que les quatre murs.

Les écuries et les granges bien qu'étant adossées au moulin n'ont été atteintes, grâce à l'épaisseur des murs de la maison d'habitation également a été préservée.

Le moulin contenait trois paires de meules, tous les accessoires et une assez grande quantité de blé et de farine. Les pertes évaluées à 55,000 fr. sont couvertes par une assurance. La cause du sinistre n'est pas encore connue ; d'après M. Labitte l'incendie aurait éclaté par suite de l'échauffement d'un coussinet.

Saint-Omer. — Un grave accident est arrivé vendredi après-midi, rue des Lyons ; des couvreurs plombiers travaillaient à la réparation du toit de l'église des jésuites, quand l'un d'eux le jeune Poisin, âgé de 16 ans, au service de M. Pichon, son oncle, perdit l'équilibre et glissa heureusement le long du toit. Il fut retenu par la mâchère sans cela il eut été précipité sur le sol d'une hauteur de quarante mètres.

Sans sa chute, il n'est fait de graves contusions à la tête, aux bras et aux jambes, il fut transporté de suite dans un estaminet voisin où il reçut les soins de M. le docteur Dostier qui n'a pu se prononcer définitivement sur les blessures de Poisin.

— Un commencement d'incendie s'était déclaré soir dans le bureau de M. Dolain, Boulevard des Cuisiniers ; des voisins qui s'en aperçurent purent l'éteindre immédiatement.

Les dégâts, purement matériels, sont insignifiants.

— Le jeune Auguste Patinier, âgé de 6 ans, demeurant rue d'Arras, est tombé du parapet de l'abattoir sur un espace d'une hauteur de deux mètres. Dans sa chute il s'est fait de graves blessures à la jambe droite.

Il a reçu les soins du docteur Wintrebert.

Longuenesse. — Un incendie purement accidentel a détruit deux granges avec les récoltes qu'elles contenaient, et une écurie dépendant de la ferme de M. Roland, cultivateur.

Grâce à l'intervention de la pompe de M. Pilon, on put préserver des maisons voisines.

Les pertes couvertes par une assurance sont assez considérables.

Roquerdes. — De nombreux vols de volailles et de lapins étaient depuis quelque temps commis au préjudice d'habitants de cette localité et des communes voisines, bien que les auteurs en fussent inconnus ; un d'eux, vient cependant d'être arrêté, c'est le nommé Jean-Baptiste Hoquette, 27 ans, journalier, né à Meringhem, on espère qu'il dénoncera ses nombreux complices.

Saint Po . — Nous avons annoncé, ces jours derniers, qu'un ours avait été vu rôdant aux environs de Saint-Pol. Cet animal vient d'être tué dans le bois de Ligny-sur-Canche, par M. Tiulu-Lemaire, cabaretier.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 11 Janvier 1889

Présidence de M. de Lisquoet

UN VOL A PÉRONNE

Une fermière charitable. — Les méfaits d'un ingrat. — Découverte des objets volés. — Condamnation sévère

Le 30 août 1888, à Péronne, vers huit heures et demie du matin, la nommée Catherine Dellourme femme Demouveaux, âgée de 45 ans, cultivatrice, était chez elle en train de faire son ménage, lorsqu'un individu ayant une jambe de bois, portant la main gauche en écharpe entra *chez elle, et lui demanda l'aumône. Elle coupa* un morceau de pain, lui versa une jatte de lait battu, et le fit installer dans la cour.

En mangeant, il causa avec la fermière, lui demanda si la culture était avancée, si la récolte serait belle ; Celle-ci lui répondit affirmativement, mais d'un air méfiant.

Lorsqu'il eut mangé il remercia la femme Demouveaux et s'en alla.

Cinq minutes après celle-ci sortant pour aller aux champs, aperçut le même individu assis sur le bord de la route de Bouvines, et semblant guetter son départ.

Au retour, vers onze heures du matin, M. Demouveaux qui était rentré le premier constata la disparition d'un vêtement complet d'une valeur de 45 francs, d'un pantalon et d'un gilet, d'une serviette et d'une chemise valant environ trois francs.

Mme Demouveaux soupçonna aussitôt l'individu à qui elle avait donné l'hospitalité, car il avait été vu dans le village portant un paquet sur l'épaule.

Peu de temps après M. Demouveau apprit que ses effets avaient été déposés à l'estaminet du « Petit-Louvain », rue du Faubourg-de-Tournai, 207, 9 Rives par un individu resté inconnu.

Celui-ci les avait vendus pour la somme de 7 francs et 2 francs de consommations, demeurant dans l'estaminet. M. Demouveau se rendit aussitôt à cette adresse et reconnut les effets qui lui avaient été volés le 30 août 1888.

Le chanteur ambulant questionné déclara les avoir achetés à un nommé Jules Caron, âgé de 45 ans, vannier-rempailleur, très mal renommé et vivant du produit de ses vols.

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 11 janvier 1889, condamne Jules Caron, par défaut à 2 ans de prison et à la rélégation à perpétuité.

**

TENTATIVE D'ESCROQUERIE A HERLIES

Un organisateur de loteries. — Numéros chois. — Indulgence du tribunal.

Le 25 novembre à Herlies, vers huit heures du soir, M. Jean-Baptiste Hallart, âgé de 27 ans, garde-champêtre à Herlies, était dans un estaminet avec plusieurs de ces amis, lorsque le nommé Alexandre Lezier, âgé de 19 ans, demeurant à Herlies, vint lui offrir, moyennant 20 centimes, un numéro de loterie. Le lot était une oie dont le prix était de 20 francs environ, qu'il devait tirer de suite. Hallart prit un numéro, le palpa, mais avant de laisser tirer la loterie, il voulut vérifier les numéros qui étaient dans le sac. A son grand étonnement il constata que sur 100 numéros qui s'y trouvaient, il n'y avait que les chiffres 10, 55, 62, 72 et 90. Ayant vérifié la liste des billets déjà vendus, il vit que les numéros manquants étaient ceux qui avaient été pris par la nommée Adolphine Tredez.

M. Hallart ayant fait remarquer cette singulière coïncidence, Lezier répondit qu'il s'était trompé de sac et voulut en présenter un autre, mais Hallart saisit la boîte aussi que la liste des lots et les sacs contenant les billets.

A l'audience Florent Lezier reconnaît avoir mis en loterie une boîte pour une somme de 17 francs 75 et avoir préparé un sac ne contenant que les numéros 10, 55, 62, 72, 90, à l'adresse de Adolphine Tredez, mais c'est sur le conseil de cette dernière qu'il avait promis deux francs si elle gagnait la boîte. D'ailleurs Lezier ajoute qu'il a rendu l'argent à tous ceux qui avaient pris des numéros.

Le tribunal condamne Florent Lezier, inculpé de tentative d'escroquerie à 25 francs d'amende et 8 jours de contrainte par corps.

Adolphine Tredez est acquittée.

*

Le 9 janvier, vers deux heures du matin, J.-B. Formez et Pierre Bazerque, préposés des douanes à Wattrelos, virent venir de Belgique et se diriger vers Wattrelos trois individus porteurs de ballotins. A l'aspect des douaniers, les trois individus prirent la fuite abandonnant leur fardeau. Les préposés coururent après les fraudeurs mais ne parvinrent à en arrêter que deux.

Les trois ballotins renfermaient du café vert de provenance étrangère.

Les deux prévenus Louis Denay, âgé de 15 ans, tisserand, demeurant à Mouscron et Pierre Deruyter, âgé de 17 ans, rattacheur, à Roubaix sont condamnés savoir : Denay, à 15 jours de prison et 500 francs d'amende ; Deruyter, à 4 *mois de prison.*

M. Courant.

FAITS DIVERS

Encore un horrible crime en Angleterre.

Lundi soir un horrible crime a été commis à Goldalming (Angleterre) Un artiste, du nom de Jenkins, a attiré dans un hangar de travail, situé au bout du jardin, sa fiancée Emélie Jay, âgée de 19 ans. Après avoir séduit la jeune fille et abusé d'elle, Jenkins l'a étranglée. Le criminel n'a quitté le cadavre que lorsqu'il eut acquis la certitude que sa victime était bien morte. Il s'est rendu le lendemain dans une taverne située à dix milles de distance de Goldalming et a raconté son atroce méfait au tenancier, qui a prévenu immédiatement la police.

Le cadavre a été trouvé à l'endroit indiqué. l'assassin avait fourré un mouchoir dans la bouche de la jeune femme pour l'empêcher de crier. C'est au moyen de son propre bon à effet qu'il a étouffé la malheureuse, l'unique fille d'une veuve des plus respectables.

Le jardin où le crime a été perpétré est situé au centre de Goldalming. Jenkins est âgé de quarante-cinq ans. Il est fort connu dans la localité et fréquentait la meilleure société. On se perd en conjectures au sujet du crime.

Cas de rébellion

On admet généralement un grand nombre d'espèces de toux, mais la plus terrible, cependant, ainsi dire, se met en *cas de rébellion contre les différents remèdes* qui lui sont opposés, et tous sont vaincus, l'accès, la quinte.

Grâce aux PASTILLES ALEXANDRE, la quinte est désormais vaincue.

1 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Quil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coxane ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — Deroubaix, rue Publica. — A Tourcoing : Mm. Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes, M. Berrier, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne sur Mer : Dutertre, pharmacien. — De Bil, 19, rue de la Cour, à Hondschoote. Mme Demouveau soupçonna aussitôt l'individu

LES AFFICHES DU BOULANGE

(OPINION DE GAVROCHE)

De Montmartre, jusqu'à Grenelle,
Boulange était son nom d'coqu'in.
Grâce à ce sai' Polichinelle,
Qu'a l'air d'un Arlequin.
Ses programm's, pleins comm' des bouqu'ts
Sur tout nous donnent des aperçus.
Moi, v'là c' que j' pens' de ses affiches :
D' la coll' dessous, des coll's dessus.

D'flatter chacun ayant l'adresse,
Il fait la l'çon à ses colleurs.
Suivant l' monde auquel il s'adresse,
Il change ses papiers de couleurs.
Rouges dans les quartiers pas riches,
I's d'viennent verts chez les gens cossus.
Moi, v'là c' que j' pens' de ses affiches :
D' la coll' dessous, des coll's dessus.

Quoi qu'il dise, quoi qu'il promette,
Punisif', celle est sa profession ;
Sa d'vise : « Ot'-toi d'l'à que j' m'mette !
L' but qu'il poursuit : son ambition.
Ses phrases, de promess's pen chiches,
Me font rir' comm' plusieurs bossus.
Moi, v'là c' que j' pens' de ses affiches :
D' la coll' dessous, des coll's dessus.

Peupl', c'est un lapin qu'il te pose,
Ce Badinguet d' quatre-vingt-neuf.
Avant qu'il « revis' » quelque chose,
Il passe'ra d'le pont aux ânes ! Pont Neuf.
Si les gogos coup'nt dans ses niches,
J' lais l' pari qu'ils s'ront vit' déçus.
Moi, v'là c' que j' pens' de ses affiches :
Je ..... dessus.

Jules Jouy.

Spectacles et Concerts

Hippodrome. — Le *Journal de Gand*, en reproduisant notre dernière chronique, la fait précéder des quelques mots ci-après :

« *L'avenir de Roubaix-Tourcoing* n'a pas été enchanté de la représentation du *Cornet*, qui a produit dernier par notre troupe ; *nous le croyons sans peine* et voici quelques-unes de ses remarques :

Ceci mettrafin à certaines observations d'optimistes malgré tout, que nous reprochent d'avoir constaté très exactement l'insuffisance et l'inaucès de cette mauvaise soirée.

Nous avons maintenant obtenu un silence et nous remercions notre confrère de confirmer ainsi notre appréciation.

Arrivons maintenant à l'*Africaine* qui, contrairement à *Carmen*, a été fort bien rendue.

Sans être aussi complète, aussi finie que les Huguenots, l'*Africaine* reste un des opéras opéras du répertoire : l'œuvre de Meyerbeer est si puissante et si belle qu'on ne peut qu'admirer le talent du compositeur et s'incliner devant son génie.

Le livret ne répond guère à la partie musicale, il contient nombre d'absurdités et de non sens qui feraient rire si tout cela ne disparaissait pas devant la richesse de la partition.

Après la jolie romance d'Inès, le premier acte prend à la séance du Conseil, une allure des plus mouvementées, l'action s'engage très vive entre la tendresse de la Gonzague de Vasco de Gama, l'incredulité du conseil et la jalousie sauvagine de Pedro. Le trio de basses dont le motif revient jusqu'à la fin est de toute beauté.

Au second acte, l'air du Sommeil, celui de Nélusko et le septuor final sont écrits avec un art parfait.

Au troisième acte, le cantique, le chant des matelots et la légende d'Adamastor vive et pleine d'expression ; au quatrième, le magnifique duo de Sélika et Vasco, Fair de Vasco, le cavatine de Nélusko et la marche indienne puis au cinquième, l'air du Manchenille, forment un ensemble digne de l'auteur du Prophète et de Robert le Diable et valant à son œuvre un succès éclatant chaque fois que l'interprétation en est bonne.

C'est en général, le cas lundi dernier, aussi le public nombreux qui assistait à la représentation s'est-il fort diverti et les artistes ont fait ensemble et légitime moisson de bravos et de rappels.

M. Merritt, plus en voix que jamais, a soulevé sans faiblir un instant, le rôle difficile de Vasco de même que Mme Laville-Ferminet a chanté Sélika avec toute la perfection que sait apporter dans ses différents personnages, notre excellente artiste. C'était plaisir de l'entendre jeudi, et de la voir aussi, car sa physionomie exprime si bien les sentiments qu'on se demande ce qu'il faut admirer le plus en elle, le chant, la diction ou le jeu

M. Soum est parfait dans Nélusko, sa fougue, son allure conviennent fort bien à ce sauvage, assoiffé de vengeance et de jalousie. D'aucuns lui feront peut-être un reproche de se démener trop, nous ne savons s'il faut leur donner raison, mais il nous semble qu'il est tout à fait dans la peau du personnage qu'on voit aller, venir, s'agiter comme une bête fauve dans sa cage, ainsi que le dépeint un de nos confrères.

M Soum a eu beaucoup de succès, on lui a redemandé la légende d'Adamastor qu'il a enlevée avec brio.

Mme Bloch a fort bien chanté la romance d'Inès et M. Fromant a tenu avec talent et autorité le rôle de Don Pedro.

L'orchestre joue toujours trop fort, nous ne saurions assez le dire ; le reste a convenablement marché.

C. D.

Grande Fanfare. — Nous rappelons aux membres honoraires de la Grande Fanfare que c'est demain qu'aura lieu dans le local, au Super-pompier, la soirée intime qui promet être fort jolie et fort brillante.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alix.) — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures.

Dimanche 13 janvier, représentation extraordinaire ;

LE JUGE D'INSTRUCTION

Drame en 5 actes.

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en 3 actes.

FAUSSE ALERTE

Comédie en 1 acte.

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Dimanche 13 janvier 1889. — Bureau à 6 heures. Rideau à 6 heures 1/2.

LA CASE DE L'ONCLE TOM

Drame en 5 actes.

Cinquième représentation de :

LA JOIE DE LA MAISON

Comédie en 3 actes, de MM. Anicet Bourgeois et Decourcelle.

Ordre : 1° La joie de la maison ; 2° La Case.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Samedi 12 janvier 1889

Première représentation de : *Prantrognon*, pièce à grand spectacle, jouée par toute la troupe.

Intermèdes par toute la troupe.

Audition de Mlle Laure, avaleuse de sabres.

Dimanches et fêtes grand bal de nuit.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 11 janvier

Léon Lecerf, rue des Longues-Haies, c. Bass. 6. — Charles Hannoville, rue de l'Alouette, 40. — Jules Crombez, rue Dampierre, 9. — Donat Devisme, rue Turgot, impasse Turgot, 13. — Achille Balcaen, rue Bernard, cour Vermeuse, 2. — Jules Gallet, rue du Tilleul, 245. — Henri Lahaye, rue St Amand, cour Benef, 4. — Alice Deffrenne, rue Malfait, 21. — Henri Vandenkiste, rue de la Halle, 3. — Malvina Lefebvre, rue du Tilleul, c. Buzon, 2. — Joseph Dhondt rue des Longues Haies, Ronsel, 1. — Elm. Delcourt. — Maria Vandenweyre, rue des Longues Haies, 7. — Madeleine Bogharet, rue de l'Alouette, 65.

Décès

Amélie Gras, 86 ans, aux petites sœurs. — Elise Deroubaix, 9 m., rue de la Chaussée, 4. — Théophile Bourry, 70 ans, rue de Béthune, 7. — Bernard Martens, 47 ans, tisserand, rue Archimède, 39. — Lefebvre, présenté sans vie, Hôtel-Dieu.

Mariage

Entre : Léon Cordonnier, 27 ans, lieutenant au 87e de ligne à St-Quentin et Stéphanie Wibaux, 23 ans, sans prof.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 9 janvier

Maria Loisfeldt, Blanc-Seau. — Achille Petit, rue de Menin. — Louis Debels, rue des Parveniens. — Pauline Vanthieghem, rue de la Latte. — Henri Laclercq, rue de Gand. — Louis Blomme, à la Marlière.

Décès du 9 janvier

Georges Scamps, 6 mois, rue Nationale. — Antoinette Vanrankeecke, 58 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Sophie Doutreloigne, 51 ans, à la Marlière. — Albert Hallebecque, 3 ans, rue N.-D. des Anges. — Léon Hespel, 75 ans, au Blanc-Seau.

Mariage du 9

Entre : Gustave Delenlange, 25 ans, ferblantier et Maria Calfor, 23 ans, couturière.

ETAT-CIVIL D'HEM

Du 1er au 10 janvier

Naissances : Jean Mertens, Petit-Lannoy. — Jean-Baptiste Duquenne, rue Pourée. — Rosina Delerue, Trois-Baudets. — Marie Bonniers, Petit-Lannoy. — Julia Deltour, rue Pourée. — Alida Balteur, Hempempont. — Georges Delattre, Petit-Lannoy.

Décès : Louis Broissart, 90 ans, Place. — Rosalie Boeuglet, 68 ans, Trois-Baudets. — Oscar Lobert, 2 mois, Petit-Lannoy.

Publications de mariage

Entre : Ferdinand Prévot, 32e ans, domestique et Adelaïde Courouble, 21 ans, journalier.

Goutte et Rhumatismes

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'**Antigoutteux Bonne**, sirop végétal autorisé, contre la *Goutte, les Rhumatismes* aigus ou chroniques, et les *Douleurs* de toute nature, est constatée par tous les médecins et les remerciements unanimes des malades. Se trouve dans toutes les pharmacies. — Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 264, boulevard Voltaire, à Paris.

Bourses Commerciales et Agricoles

(Dépêches commerciales)

Marchés de Lille

Du 11 janvier

	C. du jour	C. précéd.
Huile de Colza (Th.)	72 ..	72 ..
Lin étranger (kil.)	51 50	52 ..

Huile épurée pour quinquet 78 fr. l'hect.

Sucres. — Cote officielle. — Blanc, base n° 1, 44 50 à ... — Cote officielle. — 3e degré, 35 50 à ... — Acquitté, 37 75 à ...

Alcools. — Cote officielle, 3/6 betterave disp., 37 50.

Marchés de Paris

Du 11 janvier

HUILE DE COLZA		4 de mars	40 27
Courant	74 ..	4 de mai	41 25
Février	73 75	Rafinage	100 50
4 de mars	70 25	Farines (12 m.)	
4 de mai	65 ..	Courant	58 80
HUILE DE LIN		Février	59 50
Courant	54 75	Mars	59 90
Février	54 75	4 de mars	60 10
4 de mars	54 75	Marque Corbeil	62 ..
4 de mai	54 ..	SUCRES	
SPIRITUEUX		Courant	36 25
Courant	40 ..	Février	36 25
Février	40 50	Mars-avril	36 70
Mars-avril	41 25	4 de mars	36 80
4 de mai	42 50	SUCRES	
SUCRES BRUTS		Courant	45 ..
88 deg. disp.	36 50	Février	45 ..
SUCRES BLANCS		Mars-avril	45 50
Courant	39 62	4 de mars	45 50
Février	40 ..	Temps : soutenu.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS n° 3	
Courant	40 ..	Courant	39 63
Février	40 50	Février	40 ..
Mars-avril	41 ..	Mars-avril	40 25
4 de mai	42 50	4 de mai	41 30
SUCRES BRUTS		Raffinés	108 50
88 deg. disp.	36 50	Courant	45 ..
		Février	45 ..
		Mars-avril	45 50
		4 de mars	45 50
		Temps : fermes.	

Marchés de Mauvre

Havre, 11 Janvier

Cotons (à terme). — Calmes aux cotes. Vente 700 balles.

Courant.	65 ..	Mars	64 50
Octobre.	64 50	Avril	64 ..
Novembre.	63 50	Mai	64 25
Décembre	.. ..	Juin	64 50
Janvier.	.. ..	Juillet	64 75
Février.	64 50	Août.	65 50
Cafés. — (à terme). — Calmes. Ventes 6,000 sacs.			
Courant.	97 75	Mars.	98 25
Octobre.	.. ..	Avril.	98 25
Novembre	.. ..	Mai.	98 75
Décembre	.. ..	Juin.	99 25
Janvier.	.. ..	Juillet	99 75
Février.	97 75	Août.	99 ..

Marché de Liverpool

Liverpool, 11 Janvier

Cotons, disp. — Fermes : hausse demandée. Ventes probables, 12,000 balles — Importations, 35,000 balles.

Commerce d'Anvers. — 10 janvier.

Cafés. — Marché faible. — Saniios.

Cote officielle de 3 heures 1/2 :

Janv. 97 1/4 ; fév., 97 1/4 ; mars, 97 3/4 ; avril, 97 3/4 mai, 98 ; juin, 98 ; juillet, 98 ; août, 98 ; sept.-oct.-nov.-déc., 98 1/4.

Ventes : 9,250 sacs.

Cafés Rio. — 93 .-. pour tous les termes

Houblons. — Marché calme. — Peu d'affaires. — Toutefois, les prix bien tenus aux cours précédents.

	A.	V.
Alost, disponible.	25 0/0	35 0/0
Alost, récolte 1889.	25 0/0	35 0/0
Poperinghe, ville, disp.	40 0/0	00 0/0
rée. 1889	35 0/0	00 0/0
Poperinghe, village.	30 0/0	40 0/0
rée. 1889	45 0/0	00 0/0

Pétrole. — Marché calme. — Peu d'affaires. — Prix sans changement appréciable.

Pays	Vendu
Disponibilités.	19 1/4 .-/-
Janvier.	19 .-/-
Février.	19 .-/-
Mars	19 .-/-
3 premiers mois	17 1/2 .-/-

Sucres — Marché calme.

Sucres : exportation ..... N 36 1/2 .-/-
» transit. Hollandais. N 36 1/2 .-/-
» consommation. N 33 1/2
» février 1889. ..... N 34 1/2
» 3 mois de mars. ..... N 35 .-/-

Cotons. — Amérique, janv., 61 1/4 ; fév. 63 1/4 ; mars, 63 1/2 ; avril, 63 3/4 ; mai, 63 3/4 ; juin ...

Oomra, janv, 52 1/4 ; fév., 52 1/4 ; mars, 52 1/4.

Dhollerah, janv.-fév.-mars, 52 1/2.

Le vendu à Liverpool 30 hausse surtitre.

Marché soutenu.

BOURSE DE LILLE

du 11 janvier 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

Cours officiels du 11 Janvier 1889

On cote : Lille 1888, 502,50. — Lille 1887, 500,25. — Département du Nord, 194,75.

ACTIONS

On cote : Anzin (100 de dépôt), n (288 dentiers), 2745. — Bully-Grenay (5e jouissance) 1.. (10000 p), 1227. 50. — Carvin ex-coupon n° 22 p. 2048 ant. 2907 50.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier. — Act. Caisse de Roubaix, 21. — Act. Caisse Pistel, 20. — Act. Mouchin, le 12, 34. — Act. Courtières, 275. — Act. Dombey, 25. — Act. Lens, 175. — Act. Banque régionale du Nord, 5. — Act. Acéries de France, 38.

3 janvier. — Act. Comptoir d'escompte du Nord, 7.50.

Imp du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. D'HAGARDIN

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 87

Ni ni Bellotte

LA

PETITE PARISIENNE

TROISIÈME PARTIE

NINA STELLA

Le bagout du nécromancien, son audace — d'aucuns diraient son toupet — avaient littéralement assommé ses facultés raisonnantes ; ne songeait plus à se demander d'où pouvait venir cette voix grêle. Il croyait vaguement à quelque machine parlante, à un effet de ventriloquie, d'acoustique, à tout enfin excepté à ceci, que la voix humaine ne peut être produite que l'appareil humain.

Soudain, il s'entendit interpeller tout bas :

— Eh bien ! faisait une voix. Qu'est-ce que vous avez découvert ?

C'était Béquaret qui, plus prudent et plus défiant, ne s'était aventuré hors de la baraque, que lorsque l'inquiétude l'avait trop fort talonné.

Renaudet frissonna comme un enfant pris en faute :

— Rentrons, lui dit il, je vous dirai ça...

— Mais oui ou non, l'enfant est-il là ? demanda Béquaret avec une nuance d'impatience.

Mais Renaudet, sans répondre, le poussait vers le wagon.

Le cirque était en plein exercice. On entendait la grosse caisse qui ronflait et les cymbales qui tintinnaient.

Les deux hommes se trouvèrent seuls dans la voiture.

— Sabre de bois ! s'écria Béquaret qui était sur le point de se mettre en colère, me répondrez-vous catégoriquement ?...

— Si vous croyez que c'est facile ! clama Renaudet.

— L'avez-vous vu ?

— Non !

— L'avez vous entendu ?

— Je n'en sais rien.

Béquaret, petit qu'il était, sarrait les poings avec rage. Pour un peu, il fut tombé de ses longs bras sur le grand gendarme. Mais celui-ci, se laissant aller enfin à toute la franchise de son caractère :

— Ecoutez, Béca, je suis une brute ! un idiot ! moins que ça, un bonapartiste ! j'ai vu, j'ai entendu... mais on m'a roulé, fichu dedans, abruti comme une moule !

Il était paraissait si désespéré de son crétinisme que Béquaret dut le consoler. le *réconforter pour qu'il s'expliquât* plus clairement.

Il avait grand'peine à mettre un peu d'ordre dans son récit.

Cependant, grâce à Béquaret, il parvint à s'expliquer... c'est-à-dire à expliquer qu'il ne pouvait rien s'expliquer.

— Mais cette voix est-elle d'un être humain ?

— C'est possible ! et pourquoi pas ? Pedro Cicerdas lui demandait le bossu qui avait

impossible ! j'ai vu toute la carriole, dans sa largeur, sa longueur, sa profondeur... il n'y avait personne que moi... et le Péruvien !

— Mais la poupée...

— Ressemble à toutes les poupées.

— Est il possible, oui ou non, à un enfant de se cacher dedans ?...

Renaudet resta bouche béante. Il n'avait pas pensé à cela. Maintenant, il raisonnait, il comparait les dimensions... Oui, c'était possible...

— Vous savez bien que Pierrot était tout petit, tout maigriot... On aurait pu le fourrer dans une boîte... et sa voix, une pauvre petite toux de mirliton fêlé...

— Non d'un ! cria Renaudet. Triple imbécile ! parbleu ! c'est ça ! il était dans ?

Béquaret haussa les épaules. Décidément avec toute sa bonne volonté, l'exgendarme n'était pas bon à grand'chose.

Cependant, il fallait en avoir le cœur net. Béquaret avait l'éveil, et, en sa qualité de bossu, il avait le nez fin. D'abord, il était convaincu que c'était bien là le Péruvien cherché. Parbleu ! il n'en pleut pas, des Péruviens ! et j'aurait été bien le diable d'en rencontrer dans sa vie deux, en France, faisant exactement le même métier.

Il réfléchit un instant.

Renaudet, humilié, se ne serait pas permis de le troubler dans ses réflexions.

Ce que se demandait Béquaret, c'est s'il commettrait pas une grave imprudence en se montrant.

Si s'était réellement... il ne pouvait devait connaître le bossu qui

se flatter de passer inaperçu, si bien maquillé qu'il fut.

Mais qu'ne risque rien n'a rien ! Il fallait en finir ! Savoir si cet homme était le ravisseur de Pierrot ! oh ! alors, tant pis ! on ferait arrêter tout le monde, son avec. Et puis devant les autorités on s'expliquerait.

— J'en ai assez ! disait Béquaret. On attend, là-bas !... Il faut aviser à un résultat. Sile bonhomme est celui que je crois et s'il me reconnaît il m'assommera Eh bien ! au moins, j'aurai fait quelque chose...

Béquaret était héroïque. Il remuait ses grands bras avec des allures d'Ajax menaçant les dieux.

— Voilà ! fit-il. Chacun son tour ! je vais chez le Péruvien !

— Et vous ne serez pas si bête que moi, fit tranquillement Renaudet.

Dédaignant d'accabler un ennemi à terre, Béquaret lui serra vigoureusement la main et lui dit :

— Vous, Renaudet, vous êtes un brave homme et...

A ce moment, la porte de la carriole qu'ils n'avaient point fermée s'ouvrit brusquement, et un homme, vêtu de noir, ceint d'une écharpe tricolore, parut et s'écria :

— Pas de résistance !... Au nom de la loi, je vous arrête !

— Qui ? quoi ? hurla Béquaret, qu'est-ce qui lui prend, à cet imbécile là !

Imbécile !... il avait dit cela... et il s'adressait à qui ? Au commissaire central.

L'affaire ne fut pas longue. A un appel despotique, des gendarmes sautèrent